

POL 6506 – L’Etat et la régulation sociale : gouvernement des minorités et politiques multiculturelles comparées

Hiver 2013

Local C-4019 (Pav. Lionel-Groulx)

Horaire: Jeudi, 13h à 16h.

Professeur : **Fabien DESAGE**

Bureau : C-4043 (à partir du 1/02/2013).

Disponibilité : mardi, de 10h à 12h (et sur rendez-vous par courriel).

Téléphone : 343-6111 poste 3909

Courriel : fabien.desage@umontreal.ca

Rappel de règlements pédagogiques

Règles concernant les délais et les retards

Veillez prendre note que le trimestre se termine le **10 mai 2013** (incluant la période des examens). Aucune demande d’examen différé ne sera acceptée sans motif valable. Nous entendons par motif valable, un motif indépendant de la volonté de l’étudiant, tel que force majeure, le cas fortuit ou une maladie attestée par un certificat de médecin. (Règlement pédagogique 8.5).

Le Département de science politique a adopté un règlement concernant les **retards dans la remise des travaux**. La pénalité imposée pour les retards dans la remise des travaux est de 2 % par jour. Cette pénalité est calculée en déduisant 2 % à la note obtenue pour le travail en question. L’étudiant qui remet son travail après la fermeture des bureaux du secrétariat à midi le vendredi est réputé avoir remis ce travail le matin du jour ouvrable qui suit, à l’ouverture des bureaux, et les jours non ouvrables sont comptés comme des jours de retard.

Veillez prendre note que la boîte de dépôt des travaux à l’entrée du Département est dépouillée à **midi ponctuellement** tous les jours ouvrables.

La prévention du plagiat

Le Département porte une attention toute particulière à la lutte contre le plagiat, le copiage ou la fraude lors des examens. Le plagiat consiste à utiliser de façon totale ou partielle, littérale ou déguisée le texte d’autrui en le faisant passer pour sien ou sans indication de référence à l’occasion d’un travail, d’un examen ou d’une activité faisant l’objet d’une évaluation. Cette fraude est lourdement sanctionnée.

Tous les étudiants sont invités à consulter le site web <http://www.integrite.umontreal.ca/> et à prendre connaissance du *Règlement disciplinaire sur le plagiat ou la fraude concernant les étudiants*. **Plagier peut entraîner un échec, la suspension ou le renvoi de l’Université.**

Approche et objectifs du cours

Le développement de « politiques multiculturelles », chargées de gérer la diversité « ethnique », « culturelle » et/ou « religieuse », au sein des démocraties occidentales constitue une transformation majeure de ces sociétés, de leurs institutions et de leurs fondements juridiques. Ce développement est observable aussi bien au niveau des États-nations qu'au niveau international.

Si, au niveau international, il fait suite à différentes tentatives de l'entre-deux-guerres concernant les « droits des peuples à disposer d'eux-mêmes », au niveau national il s'inscrit dans des contextes et des enjeux à la fois communs et distincts : immigration, laïcité, postcolonialisme, droits des minorités...

Le domaine des politiques publiques multiculturelles peut faire l'objet de différents types d'analyses, en mobilisant des savoirs disciplinaires variés (anthropologie et sociologie, histoire, droit et sciences politiques), ce à de multiples échelles.

Ce séminaire sera l'occasion d'aborder cet objet dans toute sa complexité théorique et empirique, en insistant notamment sur la construction des différentes notions/catégories qui permettent aujourd'hui de penser l'altérité et, indissociablement, d'agir politiquement et normativement sur celle-ci.

Ce séminaire poursuit plusieurs objectifs complémentaires :

Il s'agira donc d'abord (**premier bloc**) de revenir sur les notions/concepts utilisés pour penser l'altérité et les différences entre les groupes d'une société. « Race », « ethnie », « culture » ou « identité » sont autant de « mots valises », qui circulent dans et entre les espaces savants et profanes, et sont souvent mobilisés sans réflexion approfondie sur leur généalogie, usages sociaux et effets sur l'action publique.

Ensuite (**second bloc**), nous reviendrons sur la construction politique et théorique de différents modèles d'inclusion ou d'intégration des minorités, tels qu'ils se sont développés en Europe et en Amérique du Nord, sous l'influence de la question coloniale ou de l'immigration notamment. La notion récente de « multiculturalisme », développée au Canada et en Australie à partir des années 1970, fera ici l'objet d'une attention spécifique. Il s'agira à la fois d'approfondir la vaste littérature théorique qu'elle a alimentée et les différents enjeux qu'elle recouvre (l'État et le religieux, les droits des minorités migrantes ou autochtones, le rapport entre les différentes minorités elles-mêmes...). Nous reviendrons également sur les nombreux débats théoriques et politiques qu'elle a suscités, tant en Amérique du Nord qu'en Europe.

Dans un dernier temps, (**troisième bloc**) nous nous pencherons sur des cas contemporaines de politiques publiques – nationales et sectorielles – conduites en direction des minorités, dans une perspective comparée. Il s'agira en particulier d'envisager l'articulation (et les éventuelles contradictions) entre les cadrages normatifs précédemment évoqués et leur traduction institutionnelle, juridique, et dans l'action publique.

Le travail personnel à réaliser par chaque étudiant-e permettra d'approfondir l'étude d'un ou plusieurs cas empiriques (choisi-s par l'étudiant-e) et de se familiariser avec la démarche de recherche.

Pédagogie

Comme pour tout séminaire avancé, le bon fonctionnement de celui-ci est d'abord conditionné par la lecture des textes. **Sans lectures, pas de discussion possible et donc pas de séminaire!** La charge de lecture pourra être discutée lors des premières séances.

Je propose pour l'instant que vous choisissiez trois textes parmi les quatre ou cinq proposés dans chaque dossier, qui **devront faire l'objet d'un exercice de synthèse d'une page recto/verso dactylographiée maximum pour chaque séance (détails de l'exercice ci-dessous).**

Les différents exercices proposés tout au long de la session ont pour but de développer :

- 1) la capacité à lire de façon analytique et critique les textes de sciences sociales
- 2) la capacité à en proposer un commentaire structuré, pertinent et argumenté, à l'oral comme à l'écrit
- 3) l'aptitude à utiliser les connaissances ainsi acquises pour élaborer une réflexion personnelle argumentée et étayée par les lectures, portant sur un cas empirique lié au cours (travail personnel).

La lecture des textes et leur commentaire constituent une activité essentielle, aussi bien pour le bon déroulement du séminaire et pour son intérêt pour les participants que pour remplir les objectifs pédagogiques et de connaissance du cours, ou réaliser le travail de recherche personnel demandé.

Évaluation

Les modes d'évaluation pourront être discutés lors de la première séance du séminaire, et dépendront du nombre de participant-es.

Le détail de **chaque exercice** demandé et des conditions de son évaluation suit le tableau.

10 notes de synthèse d'une page	Synthèse/discussion de trois textes du dossier	20 points
1 présentation orale	Exposé de 20-30 minutes à partir de l'ensemble des textes	15 points
1 discussion	Discussion de 10 minutes à la suite de l'exposé	5 points
Note de participation orale	Interventions durant les séance	10 points
Essai	Travail personnel de 20 à 30 pages	50 points

I/ La note de synthèse

Elle doit être réalisée pour **chaque séance par l'ensemble des étudiants**, à l'exception de ceux qui réalisent la présentation orale (et remettront les notes qui ont servi à cette présentation à la place).

Ce travail est très formateur (apprentissage de la lecture, capacité ensuite à comprendre les enjeux du séminaire à l'oral). En outre, il permet au professeur de s'assurer que le travail de lecture a été réalisé par tous, ce qui est une condition *sine qua non* pour rendre le séminaire utile et intéressant pour tous.

La note de synthèse est un document **dactylographié** d'une page **recto/verso** (caractère 12, interligne 1,5), pas plus, pas moins! Elle est réalisée à partir de trois textes (au choix) dans le dossier. Il s'agit pour l'étudiant non pas de résumer les textes les uns après les autres, mais de trouver deux ou trois thématiques transversales, qui traversent les textes choisis et permettent de faire une note problématisée, avec une courte introduction et deux ou trois parties apparentes. **La note se conclut par trois questions, qui peuvent être posées à partir des textes ou qui peuvent être adressées à leurs auteurs.**

La note **est déposée au plus tard à midi le jour du cours**, dans la boîte à travaux du département de science politique.

Chaque note remise rapporte automatiquement 1 point. 10 notes seront à réaliser pour le cours, ce qui rapporte donc 10 points aux étudiants qui rendront l'ensemble des notes. Les 10 autres points (un point par note) sont attribués en fonction de la qualité de la note (0 points, 0,5 point ou 1 point).

II/ La présentation orale (l' « exposé »)

Elle est réalisée une seule fois durant le cours. La première séance sert à répartir les exposés.

Dans une présentation structurée et problématisée, l'étudiant-e présente une synthèse de tous les textes présents dans le dossier, en soulignant les éléments qui lui semblent les plus intéressants et en faisant ressortir les points communs ou les points divergents entre les textes. L'exposant ne doit pas hésiter, s'il en ressent le besoin, à mobiliser des exemples ou des auteurs qui ne sont pas dans les textes du dossier. Enfin, il doit essayer au maximum de souligner les questions auxquelles les auteurs essayent eux-mêmes de répondre, sans hésiter à revenir sur des éléments qui lui sembleraient « obscurs », ou difficiles à saisir.

L'exposé, qui dure une vingtaine de minutes, est noté sur **15 points** : 5 points pour la clarté du propos et de la présentation, 5 points pour la compréhension des textes proposés, et 5 points pour la pertinence de la mise en perspective et des critiques réalisées.

III/ La discussion

Lors de la première séance, chaque étudiant-e se voit désigné « discutant-e » d'une autre séance que celle où il/elle présente. La parole lui est donnée juste après l'exposé.

Il s'agit, dans cet exercice, de rebondir sur le propos de l'exposant, en livrant sa propre interprétation de certaines notions et des textes, tout en lui posant (ainsi qu'à l'ensemble des participants) une série de **3 questions**.

Cet exercice est noté sur **5 points**, attribués en fonction de la pertinence des remarques effectuées concernant l'exposé et les textes (50%) et des questions posées (50%).

IV/ La participation orale

Cette note de participation de **10 points** vise à valoriser la prise de parole et les interventions dans le séminaire. 5 points seront attribués automatiquement aux étudiants qui ont été présents à l'ensemble des séminaires (ou absences justifiées). Les 5 autres points seront attribués en fonction de l'intensité de la participation et de la pertinence des interventions en classe.

V/ L'essai

Cet écrit est le plus conséquent que vous devrez réaliser durant la session. Il traduit l'un des objectifs majeur de ce séminaire de **cycle supérieur**, qui vise à vous rendre capable d'élaborer un raisonnement personnel à partir de questions de recherche et d'analyses de cas empiriques. Ce travail sera effectué tout au long de la session, avec **différentes étapes**.

1) Il s'agit d'abord pour chaque étudiant de choisir une politique publique ou un enjeu de politiques publiques, contemporaine ou ancienne, en lien avec le thème du séminaire (Politique d'immigration, de citoyenneté, d'accommodement des différences culturelles et/ou religieuses, enjeu concernant la cohabitation de différents groupes, etc.). De manière privilégiée (mais non exclusive), le sujet portera sur une comparaison entre deux politiques publiques nationales, locales ou sectorielles.

2) Le sujet et les cas retenus seront présentés à la classe en 5 minutes environ, lors de la séance 3 (groupe 1) ou de la séance 4 (groupe 2). Lors de cette présentation, l'étudiant-e décrit le cas choisi et les grandes questions qui se posent. Il indiquera également quelques hypothèses qui peuvent être esquissées *a priori* et quelques pistes de lecture.

3) Lors de la séance 8 (**21 mars**), les étudiants rendent à l'enseignant un document de quatre pages environ (dactylographiées), qui comprend une introduction provisoire, un plan détaillé et une bibliographie des principales sources et références identifiées et qui seront mobilisées.

4) Les travaux définitifs sont déposés à **midi au plus tard dans la boîte à travaux le jeudi 25 avril**.

L'essai représente **entre 20 et 30 pages** dactylographiées (caractère 12, interligne 1,5) et compte pour 50 points (soit 50% de la note).

Les 50 points seront répartis ainsi :

- Présentation du sujet lors de la séance 3 ou 4 : 10% (5 points)
- Introduction provisoire et plan détaillé rendus à la séance 8 : 20% (10 points)
- Essai proprement dit : 70% (35 points)
 - Qualité de l'argumentation, pertinence du propos (20 points)
 - Qualité rédactionnelle (orth., gram., syntaxe, présentation) (10 points)
 - Prise en compte des remarques/progression du travail (5 points)

Plan de cours :

Séance 1 (24 janvier) : Introduction, présentation du cours et des objectifs.

- Présentation de l'enseignant et des étudiants
- Présentation/discussion des objectifs du cours, du plan et des consignes pédagogiques
- Répartition du travail individuel
- Travail collectif à partir d'une revue de presse réalisée à partir des occurrences « minorités ethniques/minorités visibles/multiculturalisme » (Presse francophone du 15 décembre 2012 au 15 janvier 2013).

Bloc 1 : Nommer et penser l'altérité

Séance 2 (31 janvier) : Race, ethnie, culture, identité... Les sens des mots et leurs usages

- **BARTH Frederik**, 1969, « Ethnic groups and boundaries. The social organization of culture difference », Oslo, Universitetsforlaget, Introduction
- **AMSELLE Jean-Louis, M'BOKOLO Elikia**, 1985, *Au cœur de l'ethnie. Ethnies, tribalisme et Etat en Afrique*, Paris, La découverte, Introduction + chap. 1
- **BAYART Jean-François**, 1996, *L'illusion identitaire*, Paris, Fayard, chap. 2.
- **BRUBAKER Rogers**, 2001, « Au-delà de l'“identité“ », *Actes de la recherche en science sociales*, vol. 139.

Séance 3 (7 février) : Les processus de catégorisations ethno-raciales « ordinaires » et dans l'action publique

- **WIMMER Andreas**, 2008, « The Making and Unmaking of Ethnic Boundaries : a Multilevel Process Theory, *American Journal of Sociology*, vol. 113.
- **HAMIDI Camille**, 2010, « Catégorisations ethniques ordinaires et rapport au politique. Eléments sur le rapport au politique des jeunes des quartiers populaires », *Revue française de science politique*, 2010/4, vol. 60.
- **JOUNIN Nicolas**, 2004, « L'ethnicisation en chantiers. Reconstructions des statuts par l'ethnique en milieu de travail », *Revue européenne des migrations internationales*, vol.20, n°3.
- **DE BARROS Françoise**, « Des “Français musulmans d'Algérie“ aux “immigrés“. L'importation de classifications coloniales dans les politiques du logement en France (1950-1970), *Actes de la recherche en sciences sociales*, n°159

!! Présentation des sujets d'essais, groupe 1 (5-10 minutes maximum par étudiant-e)

Séance 4 (14 février) : Débats scientifiques et politiques autour des « statistiques ethniques »

- **KATEB Kamel**, 1998, « La gestion statistique des populations dans l'empire colonial français », *Histoire et Mesure*, vol. 13, n°1-2.
- **SIMON Patrick**, 1997, « La statistique des origines. "Race" et ethnicité dans les recensements aux États-Unis, Canada et en Grande-Bretagne », *Sociétés contemporaines*, n°26.
- **ALBA Richard** et **DENTON Nancy**, 2008, « Les données raciales et ethniques aux États-Unis : entre connaissance scientifique et politique des identités », *Revue française de sociologie*, 49-1.
- **SCHNAPPER Dominique**, 2008, « Les enjeux démocratiques de la statistique ethnique », *Revue française de sociologie*, vol. 49-1.

!! Présentation des sujets d'essais, groupe 2 (5-10 minutes maximum par étudiant-e)

Bloc 2 : Modèles d'« intégration » et débats autour du « multiculturalisme »

Séance 5 (21 février) : Construction des États nations et régimes de nationalité/citoyenneté

- **THIESSE Anne-Marie**, 2000, « Des fictions créatrices : les identités nationales », *Romantisme*, vol. 30, n°110.
- **BRUBAKER Rogers**, 1997, *Citoyenneté et nationalité en France et en Allemagne*, Paris : Belin, Introduction.
- **NOIRIEL Gérard**, 2001, *État, nation et immigration*, Gallimard, p. 131-216.
- **BLEVIS Laure**, 2003, « La citoyenneté française au miroir de la colonisation », *Genèses*, 2003, vol. 53.

Séance 6 (28 février) : Les politiques d'immigration et d'« intégration » des migrants et de leurs descendants

- **BRUBAKER Rogers**, 1997, *Citoyenneté et nationalité en France et en Allemagne*, Paris : Belin, Chap. 7 et 8.
- **THOMAS Éline**, 2006, « Immigration and Changing Definitions of National Citizenship in France, Germany, and Britain », *French Politics*, 2006.
- **NOIRIEL Gérard**, 2001, « Les jeunes d'origine immigrée n'existent pas », *État, nation et immigration*, Gallimard, 2001, p. 325-337.
- **BLOEMRAAD Irene**, 2006, *Becoming a Citizen. Incorporating Immigrants and Refugees in the United States and Canada*, Berkeley, University of California Press, extrait.

– *Semaine sans cours* –

Séance 7 (14 mars) : Politiques et théories du « multiculturalisme »

- **MACLURE Jocelyn**, 2005, « Entre le culturel et le civique, les voies (accidentées) de l'accommodement raisonnable », *Cités*, n°23.
- **TAYLOR Charles**, 1997, *Multiculturalisme, différence et démocratie*, Flammarion Paris, extraits.
- **KYMLICKA Will**, 2001, *La citoyenneté Multiculturelle*, Boréal Montréal, Chapitres 5 et 6.
- **HALL Stuart**, 2007, « La question multiculturelle » dans *Identités et Cultures, politiques des cultural studies*, Paris, Editions Amsterdam 2007
- **SCHNAPPER Dominique**, 2004, « La république face aux communautarismes », *Etudes*, tome 400.

Séance 8 (21mars) : L'État et le religieux : laïcité et « accommodements raisonnables »

- **GREEN Nancy L.**, « Religion et ethnicité. De la comparaison spatiale et temporelle », dans KASTORYANO Riva (dir.), *Les codes de la différence*, Presses de Sciences Po.
- **VENEL Nancy**, 2005, « Francités, islamités : compositions citoyennes et religieuses des jeunes musulmans français d'origine maghrébine », *French Politics*, vol. 23.
- **DE GALEMBERT Claire**, 2009, « Cause du voile et lutte pour la parole musulmane légitime », *Sociétés contemporaines*, n°74.
- **GIASSON Thierry, BRIN Colette, SAUVAGEAU Marie-Michèle**, 2010, « Le Bon, la Brute, et le raciste. Analyse de la couverture médiatique de l'opinion publique pendant la « crise » des accommodements raisonnables au Québec », *Revue canadienne de science politique*, vol. 43-2.
- **BOUCHARD Gérard et TAYLOR Charles**, 2008, *Fonder l'avenir, le temps de la conciliation*, Rapport, (lire p.18 à 100 et 265-272).

!! Remise de l'introduction et du plan provisoires de l'essai

Séance 9 (28 mars) : La question autochtone/amérindienne au Canada et au Québec

- **POIRIER Sylvie**, 2000, « Contemporanéités autochtones, territoires et (post)colonialisme : réflexions sur des exemples canadiens et australiens », *Anthropologie et Sociétés*, vol. 24.
- **JACCOUD Mylène**, 1995, « L'exclusion sociale et les Autochtones », *Lien social et politiques*, n°34.
- **PAPILLON Martin**, 2005, « Entre l'héritage colonial et la recherche de l'autonomie politiques : les peuples autochtones dans la tourmente des réformes de l'État-providence. Une comparaison de l'expérience australienne, américaine et canadienne », *Lien social et politiques*, n°53.
- **SALEE Daniel**, 2005, « Peuples autochtones, racisme et pouvoir d'État en contexte canadien et québécois : éléments pour une ré-analyse », *Nouvelles pratiques sociales*, vol. 17, n°2.

Bloc 3 : Politiques publiques en direction des minorités : approche comparée

Séance 10 (4 avril) : Les politiques de lutte contre les discriminations

- **BOURHIS Richard Y., MONTREUIL Annie, HELLY Denise**, 2005, « Portrait de la discrimination au Québec : Enquête sur la diversité ethnique au Canada », Tiré à part, Chaire Concordia-UQAM en études ethniques.
- **SABBAGH Daniel**, 2005, « Facteur racial et facteur territorial dans les politiques d'intégration », dans KASTORYANO Riva (dir.), *Les codes de la différence*, Presses de Sciences Po.
- **GUIRAUDON Virginie**, 2004, « Construire une politique européenne de lutte contre les discriminations : l'histoire de la directive "race" », *Sociétés Contemporaines*, n°53.
- **CHAPPE Vincent-Arnaud**, 2011, « Le cadrage juridique, une ressource politique ? La création de la HALDE comme solution au problème de l'effectivité des normes anti-discrimination (1998-2005), *Politix*, n°94.

!! Retour sur les plans détaillés des essais

Séance 11 (11 avril) : Les institutions locales face à la « diversité »

- **GAGNON Julie Elizabeth**, 2002, « Cohabitation interculturelle, pratique religieuse et espace urbain : quelques réflexions à partir du cas des communautés hassidiques juives d'Outremont/Mile-End », *Les cahiers du GRES*, vol. 3, n°1.
- **SIMON Patrick**, 2003, « Le logement social en France et la gestion des "populations à risques", *Hommes et migrations*, n°1246.
- **BERTHET Thierry, POIRIER Christian**, 2000, « Politiques locales d'intégration et immigrants aisés : une comparaison France-Québec », *Politique et sociétés*, vol. 19.
- **JOUVE Bernard**, 2006, « Définition municipale et décentralisation à Montréal : vers une recomposition des relations entre les groupes ethnoculturels et la municipalité », *Revue canadienne de science politique*, 39 :1.
- **FOUROT Aude-Claire**, « Immigrants en banlieue et politiques publiques municipales : le cas lavallois (Québec) », *Administration publique du Canada*, vol. 54.

Séance 12 (18 avril) : Classe, race, genre... : les politiques multiculturelles à l'épreuve de l'« intersectionnalité »

-
- **MOLLER OKIN Susan**, « "Mistresses of their own destiny". Group rights, Gender and Realistic Rights of Exit, *Ethics*, vol. 112.
- **DORLIN Elsa**, 2005, « De l'usage épistémologique et politique des catégories de "sexe" et de "race" dans les études sur le genre, *Cahiers du Genre*, n°39.
- **BILGE Sirma**, 2010, « De l'analogie à l'articulation : théoriser la différenciation sociale et l'inégalité complexe », *L'Homme et la société*, n°176-177.
- **GARNEAU Stéphanie**, 2010, « Penser le pluralisme des francophonies minoritaires canadiennes : de la logique identitaire à la question sociale », *Reflets : revue d'intervention sociale et communautaire*, vol. 16.

Séance 13 (25 avril) Remise des travaux/Évaluation du cours

!! Remise des essais

NB : L'ensemble des textes des dossiers et divers documents en relation avec les séances est disponible sur STUDIUM.

Bibliothécaire

N'hésitez pas à profiter des services de **Mathieu Thomas**, bibliothécaire disciplinaire spécialisé en science politique. Vous pouvez le rejoindre à son bureau (local 3093 de la Bibliothèque des lettres et sciences humaines, Pavillon Samuel-Bronfman), lui envoyer un courriel (m.thomas@umontreal.ca) ou lui téléphoner (514-343-6111, poste 2625). Visitez aussi sa page internet, [Ressources en Science politique](#).